

Initiatives ministérielles

ministre des Finances (M. Wilson) doit ramasser beaucoup d'argent chez la population ordinaire, c'est un projet régressif.

Et comme je l'ai dit, plus de 70 p. 100 de la population du Québec est contre. Alors, pourquoi n'écoute-t-il pas du tout les personnes qui ont élu ce député il y a quinze mois?

M. Vincent: Monsieur le Président, je dois signaler à mon collègue que, d'une part, lorsqu'on regarde un sondage et qu'on dit: «Êtes-vous pour la TPS ou êtes-vous contre la TPS?», il est normal que les gens soient contre une taxation, peu importe que ce soit la TPS, l'augmentation d'impôt, peu importe le changement, je pense que c'est. . . et si je demande au député lui-même s'il est pour une taxation quelconque, il me dira non. Personne n'aime payer des taxes!

Je voudrais également lui signaler qu'il y a eu un sondage dans ma circonscription et que les gens n'étaient pas nécessairement contre la TPS à 77 p. 100 et que des organismes tels que la Chambre de commerce étaient en faveur de la TPS qui s'élevait à 7 p. 100.

M. Manley: Non, ce n'est pas vrai!

M. Vincent: La Chambre de commerce de Trois-Rivières, monsieur le Président, est active.

M. Manley: Non, ce n'est pas vrai!

M. Vincent: Elle est active. La Chambre de commerce. . .

Une voix: C'est faux!

M. Vincent: Oui, mais si l'Opposition veut me laisser finir! Ils sont favorables à la TPS à 7 p. 100. . .

M. Manley: Six p. 100 avec les provinces!

M. Vincent: . . . dans une première étape et ils préfèrent de beaucoup que les provinces soient avec nous. Je leur ai dit qu'ils fassent leur message au provincial aussi. Nous aussi, on veut les provinces avec nous. Il n'y a pas de problème de ce côté-là.

Alors, monsieur le Président, je pense encore une fois, pour répondre à mon collègue, que nous avons été élus pour administrer un pays. Administrer un pays, cela signifie prendre des décisions qui ne sont pas nécessairement faciles, qui ne plaisent pas nécessairement.

Vous avez vécu la même chose, je suis convaincu. Si un organisme ou une organisation quelconque vous demande une subvention dans votre circonscription et que pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas l'accorder, peut-être que c'est le voeu de la population, peut-être qu'il n'y a pas d'argent ou peut-être qu'il n'y a pas de programme qui peut suffire à la tâche dans ce dossier. Ce n'est pas parce que vous ne donnez pas une subvention

dans votre circonscription, que la population aimerait bien avoir, que vous n'êtes pas un député qui fait son travail, qui représente bien les intérêts de sa circonscription, de sa province et de son pays.

M. Gagliano: Monsieur le Président, l'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances, dans son allocution, a fait allusion que dans la loi sur la TPS, il propose un système comptable simplifié. Je me demande, monsieur le Président, après l'avoir écouté avec attention, si les fonctionnaires du ministère des Finances lui ont expliqué ce qu'était ce système comptable simplifié.

Monsieur le Président, en tant que membre du Comité des finances, on a voyagé à travers le pays, on a écouté des centaines et des centaines de témoins et il n'y en a pas un qui était d'accord avec ce système comptable simplifié. Ils ont trouvé que tout cela était de la foutaise, que cela compliquait les choses. On a eu M. Bullock, le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes qui a totalement rejeté ce système. Il a d'ailleurs totalement rejeté la TPS.

Alors, lorsque l'honorable secrétaire parlementaire parle des appuis, lorsqu'il dit que les gens d'affaires comprennent, je ne sais pas à qui il se réfère, parce que jusqu'à ce jour, des organismes, surtout de la petite et moyenne entreprises, ont même payé des annonces dans les journaux pour justement dénoncer cette taxe.

Alors, j'aimerais savoir s'il connaît peut-être des gens qui sont favorables que nous ne connaissons pas aujourd'hui.

M. Vincent: Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre à mon collègue de Saint-Léonard parce que justement, avant les Fêtes, j'étais à la Chambre de commerce de Laval, qui est la deuxième plus grande Chambre de commerce au Québec, à ma connaissance, et le député de Saint-Léonard me corrigera si j'ai tort. Le président de la Chambre de commerce de Laval disait, après mon allocution: «La Chambre de commerce de Laval supporte la TPS si elle est à 7 p. 100.» Cela c'était, monsieur le Président, la deuxième plus grande Chambre de commerce du Québec.

Je pense, monsieur le Président, qu'à ce moment-là, le député de Saint-Léonard. . . Saint-Léonard, c'est dans le bout de Laval, quelque part dans ce coin-là. . . Je pense qu'il devrait faire ses devoirs et peut-être faire le tour un peu et regarder ce qui se passe autour de lui.

Monsieur le Président, pour répondre à la question de mon collègue, j'aimerais lui demander si 22 000 exemptions dans une loi, parce qu'on sait que présentement, la taxe de vente fédérale compte 22 000 exemptions. . . Alors, à partir de là, est-ce que c'est simple? Est-ce que c'est quelque chose que la population canadienne, que les gens d'affaires au Canada aiment, une loi avec 22 000